

Faire
reculer
les préjugés
racistes et
antisémites



APPEL A CANDIDATURES

Lancement du Prix national Ilan HALIMI

.....

Faire reculer les préjugés racistes et antisémites

Françoise NYSSSEN, ministre de la Culture, a lancé lundi 1er octobre le [Prix national Ilan HALIMI](#). Ce prix récompense les initiatives engagées par des collectifs de jeunes de moins de 25 ans qui, par leur créativité et leur inventivité, contribuent à faire reculer les préjugés et les stéréotypes racistes et antisémites.

En tant que [partenaire associatif de la DILCRAH](#), ce prix vous est tout particulièrement destiné : n'hésitez pas à faire connaître ou à valoriser les actions que vous avez menées en partenariat avec la DILCRAH en déposant votre candidature au Prix Ilan HALIMI.

Attention : [vous avez jusqu'au 22 novembre pour déposer votre candidature](#). N'hésitez pas à faire connaître le Prix Ilan HALIMI autour de vous.

La Prix national Ilan HALIMI sera remis lundi 13 février 2019 par le Premier ministre, Édouard PHILIPPE - jour de la date anniversaire de la mort du jeune Ilan HALIMI. La création de ce prix avait été annoncée à l'occasion de la présentation du [plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2018-2020](#), le 19 mars dernier.

Les projets retenus dans le cadre du Prix Ilan HALIMI pourront avoir été [réalisés dans un cadre scolaire ou non, et relever des domaines culturel, artistique, sportif ou numérique](#). Pour cette première édition, les [actions présentées devront avoir eu lieu en 2017 ou en 2018](#). Outre le prix Ilan HALIMI, quatre autres distinctions seront décernées.

Ce prix est soutenu par le Premier ministre, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture, la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) et la MGEN.

Site web du Prix Ilan Halimi

Kit de communication

Dossier de candidature

Modalités de candidature et déroulement de la sélection :

Les dossiers de candidature sont à déposer avant le 22 novembre 2018.

Un jury composé de personnalités du monde du sport, de la culture, de l'éducation, de la citoyenneté et de l'engagement procédera aux qualifications.

Les finalistes seront avisés la semaine du 7 janvier 2019 et seront conviés à la finale à Paris le 13 février, jour anniversaire de la mort d'Ilan HALIMI, pour une présentation orale de leur action devant le jury et les autres candidats.

Lors de cette présentation, ils devront expliquer leur démarche, la genèse de leur action, la pertinence de celle-ci et les effets qu'elle a pu produire.

Les modalités d'évaluation portent sur la qualité de la présentation orale, le contenu et la pertinence de l'action réalisée.



en partenariat
avec
le ministère de
la Culture et
le ministère
de l'Éducation
nationale

